

## EN DIRECT DE LA MAIRIE

### COVID-19

**ALLOCUTION :** Le 24 novembre le Président de la République a annoncé les étapes progressives du déconfinement :

- **28 NOVEMBRE : ADAPTATION DU CONFINEMENT**

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible.
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 km et pour une durée maximum de 3h.
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air.
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.

- **15 DECEMBRE : FIN DU CONFINEMENT si les conditions sanitaires le permettent (moins de 5000 contaminations par jour)**

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés.
- Instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre.
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées.
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

- **20 JANVIER : NOUVELLES OUVERTURES si les conditions sanitaires le permettent**

- Ouverture des salles de sport et des restaurants.
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard.
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

### POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE :


- **CONFINEMENT :** Les déplacements restent interdits au moins jusqu'au 15 décembre sauf pour motifs dérogatoires et sur attestation uniquement. Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement. L'activité physique et les balades sont autorisées dans un périmètre de 20 km et pour une durée maximum de 3h. La reprise des activités extra-scolaires en plein air est autorisée.
- **PORT DU MASQUE :** Le port du masque obligatoire est prolongé sur l'ensemble de l'espace public du territoire départemental jusqu'au 3 janvier 2021 inclus. Il s'applique à tous les usagers de la voirie de plus de 11 ans qui circulent autrement qu'en voiture, moto ou scooter.
- **EDUCATION :** Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. La prise en charge périscolaire est également maintenue. Les formations et concours font aussi l'objet de dérogation. Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours sont réalisés à distance (sauf exception pour certains travaux pratiques).
- **RESIDENCES AUTONOMIE :** Dans les résidences autonomie des Grillons et des Genêts, les visites sont organisées uniquement sur rendez-vous et limitées à 2 personnes. Elles sont prévues de 14h à 18h du lundi au vendredi.
- **TRAVAIL :** Le télétravail reste obligatoire à 100% partout où il est possible. Les bureaux de poste et les guichets des services publics restent ouverts.
- **COMMERCES ET ERP :** Les commerces et services à domicile dits non-essentiels peuvent reprendre dans des conditions sanitaires strictes (notamment une jauge de 8m<sup>2</sup>/personne) jusqu'à 21h. Pour limiter la concentration des flux et favoriser l'activité commerciale, les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche seront élargies. Les auto-écoles pourront reprendre leur activité de préparation aux épreuves pratiques du permis de conduire, dans le respect du protocole sanitaire qu'elles appliquaient jusqu'ici. La préparation des épreuves théoriques continuera de se faire à distance. La reprise des visites immobilières sera autorisée, pour les professionnels comme les particuliers, dans le respect du protocole sanitaire applicable.
- **ACTIVITES CULTURELLES :** Dès le 28 novembre, les commerces culturels, que ce soit les librairies, les disquaires, les galeries d'art, les magasins d'instruments de musique, pourront rouvrir, comme tous les autres commerces. Les bibliothèques et les archives seront de nouveau accessibles au public.
- **LIEUX DE CULTE :** Les lieux de culte restent ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes (en cours de révision) et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes. Les cimetières ne ferment pas pendant le confinement.

### **RESTEZ INFORMÉS :**

- Sur le site internet [www.val-erdre-auxence.fr](http://www.val-erdre-auxence.fr) (rubrique actualités) où les informations sont mises à jour régulièrement
- Sur la page Facebook de la commune : "Mairie de Val d'Erdre-Auxence" / @valerdreauxence
- Via la newsletter : Inscrivez-vous pour recevoir par mail toutes les actualités : [www.val-erdre-auxence.fr/systeme/newsletters/](http://www.val-erdre-auxence.fr/systeme/newsletters/)

## ÉTAT CIVIL :

 **Naissances : Le Louroux-Béconnais :** Le 7 novembre : Emmy LANGEVIN et Marius GUILLEMOT.

 **Décès : Le Louroux-Béconnais :** Le 17 novembre : Jean SÉCHER, Le Chillon, 81 ans.

Le 22 novembre : Michel BAUDRIER, Le Chillon, 90 ans.

Le 25 novembre : Chantal MESTAT, veuve COURTEILLE, 5 rue de l'étang, 74 ans.

**URBANISME :** *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

### **Le Louroux-Béconnais :**

- DAVID Marie-Christine, 6 Q rue d'Ingrandes, construction d'un abri de jardin ;
- MARTEL Cédric, 29 rue d'Ingrandes, pose d'une clôture ;
- BARBIER Florian, La Naudais, réfection de toiture et pose de fenêtres de toit ;
- GERARD Jean-Pierre, 19 avenue des Landelières, construction d'un garage ;
- NEVEU Julie, 13 avenue du Cadran, construction d'un abri de jardin ;
- BIBARD Rémy, 2 rue de l'Hermitage, pose de panneaux photovoltaïques ;
- FAUCHEUX Alain, 32 rue Hector Berlioz, poses d'une clôture et d'un portail ;
- LEHIS Delphine, 6 rue de la Comtoise, constructions d'une véranda et d'un préau ;
- MAUGET André et Georgette, 27 B avenue des Landelières, division en vue de construire ;
- GUILLON Thomas et GASTINEL Anne-Claire, 13 rue d'Angers, construction d'un abri de jardin ;
- GAEC VERNOUX, Les Bretonneries, projet de bâtiment avicole ;
- MAUGET André et Georgettes, 27 B avenue des Landelières, création d'un terrain à bâtir à usage d'habitation ;
- RICHARD Stéphane et WANTY Virginie, 20 rue Hector Berlioz, extension d'un local existant ;
- GAEC BRUNO ET MAGALI, La Glénaie, extension d'une chèvrerie ;
- CAO Florian, La Lande Bridon, extension et rénovation d'une dépendance ;

### **COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX :**

- Le mercredi 2 décembre de 8h45 à 16h45 : Le Papillon, La Sepellerie, La Monnerie, Le Chillon, La Paquerie, Cormiers, Le Mesnil, La Milandrie, Sainte-Anne, La Touchardaie, La Poterie, La Chauviraie, La Fripperie.
- Le mercredi 16 décembre de 8h30 à 14h30 : 3 rue Noël Pinot, 6 Place de la Mairie, 10 au 12 rue d'Angers, 2 au 5 rue du 19 mars, 2 au 8 rue de l'église et Place de la Mairie.

**VENTE DE CHEMINS COMMUNAUX :** Les agriculteurs, particuliers ou professionnels qui souhaitent acquérir un chemin communal sont invités à se faire connaître auprès des mairies déléguées. Pour cela, merci de venir muni d'un courrier précisant les intentions, la localisation du chemin en question et vos coordonnées.

**RECENSEMENT MILITAIRE :** Tous les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2004 et le 31 décembre 2004 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin décembre 2020. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**LA MAIRIE RECRUTE :** Un(e) électricien/électrotechnicien/plombier en CDI à temps complet à partir de janvier 2021. Candidature avant le 11 décembre 2020. Retrouvez l'offre d'emploi sur [www.val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/](http://www.val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/)

**MAIRIE DELEGUEE DE LA CORNUAILLE :** La mairie déléguée de La Cornuaille est fermée jusqu'au mercredi 9 décembre inclus. En cas de besoin, vous pouvez contacter la mairie déléguée du Louroux-Béconnais au 02 41 77 41 87.

**MAGAZINE MUNICIPAL :** Le nouveau magazine municipal Val d'Erdre-Auxence est arrivé dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, des exemplaires sont également disponibles dans chaque mairie déléguée.



**VŒUX :** En raison de la situation sanitaire, la municipalité a pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux prévue en janvier 2021. Les élus travaillent actuellement pour vous présenter les réalisations et projets à venir sous un autre format qui permettra d'assurer la sécurité de chacun.

**FERMETURES EXCEPTIONNELLES :** Pendant les fêtes de fin d'année, les horaires des services publics sont amenés à évoluer.

- L'accueil de la mairie déléguée de La Cornuaille sera fermé du 21 au 27 décembre 2020.
- L'accueil de la mairie déléguée de Villemoisan sera fermé du 25 décembre 2020 au 3 janvier 2021.
- Le service carte nationale d'identité-passeport sera fermé du 21 au 26 décembre 2020.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021 :**

- Subvention communale : Le dossier pour la demande de subvention communale de fonctionnement 2021 est disponible. Vous pouvez le télécharger via le site internet : [www.val-erdre-auxence.fr/espace-association/](http://www.val-erdre-auxence.fr/espace-association/) Les demandes de subvention, accompagnées des pièces obligatoires, sont à retourner par mail à [communication@val-erdre-auxence.fr](mailto:communication@val-erdre-auxence.fr) avant le 31 décembre 2020. Passé ce délai et/ou si le dossier est incomplet, la demande ne pourra pas être prise en compte.
- Subvention CCVHA : Les demandes de subvention à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou sont également ouvertes jusqu'au 29 janvier 2021. Si vous organisez un événement participant au dynamisme et au rayonnement du territoire des Vallées du Haut-Anjou, la communauté de communes peut soutenir votre projet. Les explications et le dossier de demande sont disponibles sur [www.valleesduhautanjou.fr/news/la-ccvha-soutient-vos-evenements](http://www.valleesduhautanjou.fr/news/la-ccvha-soutient-vos-evenements)

### **CCAS :**

- Les conditions sanitaires ne permettant pas d'organiser les traditionnels repas de fin d'année, le CCAS a réalisé un livret destiné à tous les seniors de plus de 70 ans. Ce livret vous sera remis en main propre. La liste des destinataires a été établie sur la base des personnes inscrites sur les listes électorales. En cas d'oubli, n'hésitez pas à contacter Mireille POILANE au 02 72 88 15 46, les membres du CCAS se feront un plaisir de vous rendre visite. La distribution est prévue entre le 10 et le 15 décembre.
- Les permanences du CCAS restent fermées jusqu'au 31 décembre 2020. Cependant, une prise de rendez-vous est toujours possible au 02 72 88 15 46. Les permanences physiques reprendront à partir du 5 janvier 2021, de 14h à 16h.

**CAMBRIOLAGES – APPEL AUX VICTIMES :** Vous avez été victime d'un cambriolage entre janvier 2015 et le 19 octobre 2019 ? La gendarmerie vous invite à consulter le site internet [www.bijoux44-gendarmerie.fr](http://www.bijoux44-gendarmerie.fr) Une opération judiciaire a permis la saisie de plus d'un millier de bijoux, provenant de cambriolages commis sur les Pays de la Loire. Les enquêteurs ont photographié, chaque objet pour permettre une éventuelle identification par les victimes d'un vol. Les photographies de ces bijoux sont disponibles sur le site internet [www.bijoux44-gendarmerie.fr](http://www.bijoux44-gendarmerie.fr) Celles-ci ont été classées par catégories (montres, bagues, colliers, pendentifs...) afin d'en faciliter la recherche. Les personnes qui identifieraient des objets sur les photos sont invitées, en priorité, à remplir le formulaire de contact disponible sur le site en indiquant : leur identité ; la référence de la photo du ou des bijoux qu'ils pensent reconnaître ; la date et le lieu du vol ; et si possible, la référence de la plainte, la facture du bien, la ou des photos où l'on peut identifier le bien. Possibilité d'un accueil téléphonique au 06 11 79 62 21 du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

### **CONSULTATION DU PUBLIC - PCAET :**

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectifs d'anticiper la fracture énergétique, les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergies, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, la séquestration carbone et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Une procédure de consultation du public est organisée pour recueillir les avis sur le projet du samedi 21 novembre au lundi 21 décembre 2020 inclus. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier sur le site internet du Pays de l'Anjou bleu ou sur support papier au PETER du Segréen Maison de Pays ; à Anjou Bleu Communauté et à la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la consultation du public par voie numérique à l'adresse [planclimat@anjoubleu.com](mailto:planclimat@anjoubleu.com) ou par écrit sur les registres de consultations ouverts à cet effet et accessibles dans les lieux nommés ci-dessus.

**PLUVIOMETRIE :** 42 mm en novembre.

## **ASSOCIATIONS**

**BIBLIOTHEQUES :** Suite aux décisions gouvernementales, vos bibliothèques rouvrent leurs portes selon les horaires suivants :

- La Cornuaille : samedi de 10h à 12h.
- Le Louroux-Béconnais : mercredi de 16h à 18h ; samedi et dimanche de 10h à 12h.
- Villemoisson : mercredi de 17h à 19h ; samedi de 10h30 à 12h30

Les bibliothèques du réseau vous accueillent selon un protocole sanitaire strict : port du masque obligatoire, gel hydro alcoolique mis à disposition, distance physique d'au moins un mètre et gestes barrières à respecter, jauge limitée, interdiction de lire ou raconter des histoires sur place. En cas d'affluence, nous vous remercions d'être raisonnable sur le temps passé au

sein de la bibliothèque. Les documents rendus seront mis de côté trois jours avant d'être passés en retour et rangés. La navette, quant à elle, reprend du service cette semaine.

**CLUB DES JOYEUX :** Pour l'instant, toutes les activités sont suspendues.

**APEL ECOLE NOËL PINOT :** L'APEL Noël Pinot organise une vente de plats à emporter le vendredi 18 décembre. Le plat proposé est un Jambalaya (spécialité culinaire composée de jambon, chorizo, crevettes, riz, filet de poulet et saucisses) cuisiné par la boucherie Stéphane Martineau. Tarif 8€. Réservation au 06 86 48 24 31 ou auprès de la boucherie Stéphane Martineau avant le 11 décembre 2020. Les plats seront à retirer à l'école, de 17h à 18h30. Pour la sécurité de tous, la distribution des plats sera organisée dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Renseignements : [apel.noelpinot@gmail.com](mailto:apel.noelpinot@gmail.com)

## DIVERS

**AUX P'TITS RUISSEAUX :** Mise en place d'un service de plats et boissons à emporter : kebab/frites, saucisse/frites, boissons, café. Réservation souhaitée pour les plats à emporter au 02 41 60 03 99.

**DU FIL ET DES IDEES :** Vous avez des besoins en couture ? Des retouches à faire ? N'hésitez pas à contacter Sandra Robin, couturière au Louroux-Béconnais : 02 41 60 37 66 (sur rendez-vous).

**DOCTEUR LETOURNEUX :** En raison du contexte actuel, le cabinet médical du Docteur Christian Letourneux sera ouvert en décembre 2020. Contact : 02 41 92 01 04.

**INSTITUT A DOMICILE :** Lucie, votre esthéticienne à domicile, propose ses soins (soins visage et corps, épilation, modelages, manucure...) à prix intéressants. Noël approche ! N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06 11 23 39 00. Site internet : [www.institut-lucie-esthetique.fr](http://www.institut-lucie-esthetique.fr)

**LES DÉLICES DU MOULIN D'ANJOU :** Cette année, avec la crise sanitaire, nos traditionnelles « portes ouvertes » n'auront pas lieu. Nous vous rappelons que le magasin est ouvert aux jours et horaires suivants : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 12h30 et le dimanche de 10h à 12h30 (fermé le mercredi). Vous pourrez y trouver :

- Nos produits en conserve : Foie gras – terrine – rillettes de canard – rillettes de poisson, confits, plats cuisinés, etc.
- Nos produits frais : Foie gras cru (sur commande) – magret – aiguillettes – cuisses, etc.
- Nos produits cuisinés : Foie gras mi-cuit – plats cuisinés, magret fumé, cuisse confite, etc.
- Mais aussi les produits de nos exposants habituels : Vins d'Anjou du « Domaine d'Avrillé » (Aubance – rouge), Vins d'Anjou du « Domaine des Verchères » (Côteaux du Layon – Bonnezeau – rouge - pétillant), Muscadet du « Domaine de Basse Ville » (muscadet – gamay rouge - pétillant), Huîtres de Vendée (sur commande).

Nous sommes également en mesure de vous proposer des plats à emporter pour vos repas de fin d'année à base de canard, chapon, bœuf, poisson, gibier ou autre suivant votre souhait, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer au magasin afin de définir ensemble ce que vous désirez et d'obtenir un devis (nous pourrions également vous livrer à domicile). Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02 41 73 38 90 ou 06 03 02 46 03. Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le site : [www.lesdelicesdumoulindanjou.fr](http://www.lesdelicesdumoulindanjou.fr) Dans le cadre du protocole Covid-19 nous vous informons que : le port du masque est obligatoire; du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition; respect des gestes barrières et des consignes affichées.

## ANNONCES :

- Des microcoupures de courant ? Si vous aussi, à titre privé ou professionnel, vous subissez ces coupures, je vous remercie de bien vouloir vous manifester afin de faire un courrier collectif (sur le conseil de la mairie) : [aureliepradel29@gmail.com](mailto:aureliepradel29@gmail.com)
- Recherche maison T2 avec jardin. Loyer maximum 450€. Contact : 07 83 94 34 78
- À vendre au Louroux-Béconnais : stères de bois de chauffage 90% frêne. 70€ le stère pris sur place. Possibilité de livraison à 10-15 km aux alentours avec supplément. Contact : 06 88 39 53 78.

**PROCHAIN FLASH :** le mercredi 16 décembre 2020

*Dépôt des annonces : [fm@val-erdre-auxence.fr](mailto:fm@val-erdre-auxence.fr) / Date limite : le vendredi 11 décembre 2020*